SALAIRES GELÉS, MUTUELLE IMPOSÉE : ÇA SUFFIT !
Le 5 novembre, toutes et tous en grève et dans les manifestations !

Ce 20 octobre, suite à l'ultimatum lancé par nos Fédérations, l'UCANSS a indiqué ne pas vouloir donner de perspective d'ouverture d'une négociation pour l'augmentation de la valeur du point pour les prochaines semaines à venir.

Elle confirme ainsi le mépris du gouvernement et de l'employeur vis-à-vis des agents de la Sécurité sociale et l'absence de prise en compte de leur revendication primordiale : l'augmentation collective de nos salaires.

C'est inacceptable ! La valeur du point, c'est le socle de toutes nos grilles de salaires : la bloquer, c'est réduire le pouvoir d'achat de tous les agents.

Le même jour, nos Fédérations ont découvert la publication de deux arrêtés ministériels datés du 19 octobre. L'ensemble de nos Fédérations les jugent scandaleux. Le premier suspend la commission des marchés de la Sécurité sociale jusqu'au 2 novembre, le second la met sous tutelle avec la nomination d'une administratrice provisoire au 21 octobre.

Ces arrêtés, dont l'Ucanss a lamentablement cherché à cacher l'existence aux organisations syndicales lors des réunions du 20 octobre, n'ont qu'un objectif, au mépris du respect des règles de droit et de la démocratie : **confier le marché de la complémentaire santé des agents de la Sécurité sociale à un candidat particulier.**

En effet, depuis des mois, la Fédération Employeur cherche à introniser ce candidat à travers la mise en place d'un appel d'offres public, sur laquelle on pressent une injonction politique, alors que nous sommes salariés de droit privé. Pourtant, un certain nombre d'interrogations dans le cadre de ce dossier avaient été portées par les Fédérations.

Nous ne sommes pas partisans d'un assureur tout numérique, qui ne dispose pas de véritables accueils physiques propres à son organisation interne, externalise et sous-traite massivement ses activités, et stocke ses données chez le premier commerçant en ligne mondial américain. Cela l'expose en particulier aux réquisitions extraterritoriales et aux fuites de ces données, et nous l'avons exprimé !

Devant cette situation, le 10 septembre, la commission des marchés a une première fois refusé, à l'unanimité, *(collège représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales de salariés représentatives et collège représentants d'employeurs désignés par les organisations professionnelles patronales d'employeurs représentatives)* d'attribuer le marché. Qu'à cela ne tienne ! Nouvelle convocation le 13 octobre ! Et contre toute attente : présentation de la même proposition déjà considérée comme inacceptable. La commission des marchés a cependant de nouveau refusé d'attribuer le marché !

De leur côté, nos Fédérations ont demandé à la Fédération Employeur de mettre à la signature un avenant d'un an, afin de prolonger la gestion des opérateurs actuels et pour que les agents de la Sécurité sociale actifs et retraités ne se retrouvent pas sans mutuelle.

Nos Confédérations sont également intervenues auprès du Premier ministre.
La réponse est tombée : **c'est le passage en force !** ***C'est inacceptable !***
Dans cette situation, les Fédérations ont décidé de :

- Boycotter **toutes les instances de l'UCANSS**.
- Demander à être **reçues par la Direction de la Sécurité sociale le 5 novembre**, jour d'appel à la **grève intersyndicale Sécurité sociale et interprofessionnelle**.

Elles engagent les militants et les personnels à se réunir pour préparer cette grève afin qu'elle soit massive et à discuter de ses suites.

Alors que la colère s'exprime dans tout le pays et que le gouvernement refuse de prendre en compte les revendications, alors qu'il cherche à économiser des milliards sur le dos des assurés sociaux, des allocataires, des travailleurs, des pensionnés… dans le cadre des projets de budgets 2027 de l'Etat et de la Sécurité sociale, avec toutes les conséquences néfastes que cela implique pour les agents, nous savons que c'est uniquement par le rapport de force que nous obtiendrons satisfaction.

Le 5 novembre : toutes et tous en grève et dans les manifestations !
Pour une augmentation immédiate de la valeur du point !

Paris, le 22 octobre 2026